

Rapport public Parcoursup session 2025

LEGTPA du Bourbonnais / Site de Moulins - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

LEGTPA du Bourbonnais / Site de Moulins - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (48586)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 25%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA du Bourbonnais / Site de Moulins - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (48586)	Jury par défaut	Autres candidats	4	45	41	41	1
		Bacheliers professionnels toutes séries	6	48	42	28	7
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	98	96	75	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
LEGTPA du Bourbonnais / Site de Moulins - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (48586)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	35	33	33	1	100 %
			Masculin	10	8	8	0	0 %
			Total	45	41	41	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	27	27	22	5	71,4 %
			Masculin	21	15	6	2	28,6 %
			Total	48	42	28	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	66	64	52	9	75 %
			Masculin	32	32	23	3	25 %
			Total	98	96	75	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
LEGTPA du Bourbonnais / Site de Moulins - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (48586)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	11	9	9	0	0 %
				AB	19	19	19	1	100 %
				B	12	12	12	0	0 %
				Total	43	40	40	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	TB	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	2	0	0	0 %
				Sans mention	13	8	3	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	19	19	13	6	85,7 %
				B	12	12	12	1	14,3 %
				TB	1	1	0	0	0 %
				Total	48	42	28	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	36	34	15	3	25 %
				AB	39	39	37	7	58,3 %
				B	21	21	21	2	16,7 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	98	96	75	12	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
LEGTPA du Bourbonnais / Site de Moulins - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (48586)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	37	35	35	1	100 %
			En réorientation	4	4	4	0	0 %
			Non scolarisés	4	2	2	0	0 %
			Total	45	41	41	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	47	42	28	7	100 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	48	42	28	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	94	92	71	11	91,7 %
			En réorientation	4	4	4	1	8,3 %
			Total	98	96	75	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA du Bourbonnais / Site de Moulins - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (48586)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	95	93	72	12
			Autres doublettes	2	2	2	0
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	39	35	24	6
			Autres spécialités	7	6	4	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA du Bourbonnais / Site de Moulins - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (48586)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	97,9 %	97,9 %	97,3 %	100 %
		Autres doublettes	2,1 %	2,1 %	2,7 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA du Bourbonnais / Site de Moulins - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (48586)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	84,8 %	85,4 %	85,7 %	85,7 %
		Autres spécialités	15,2 %	14,6 %	14,3 %	14,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	De bons résultats scolaires sont attendus tant en enseignement général, notamment dans les matières scientifiques ainsi qu'en enseignement technique	notes des bulletins scolaires ET appréciations des enseignants sur l'attitude face au travail	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	volonté d'apprendre, persévérance face au travail, ténacité, bon sens de l'organisation et de la méthode	comptes-rendus de maitres de stage ou d'enseignants concernant les acquis et l'attitude face au travail	Très important
Savoir-être	Pragmatisme, patience, précision dans les faits et gestes bon sens de l'organisation, sens du contact, polyvalence, adaptabilité	démarches réalisées pour proposer sa candidature (présentation et entretien lors des JPO)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	démonstration d'un intérêt pour la filière, d'une envie de s'engager dans le monde agricole	lettre de motivation et projet professionnel	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	intérêt pour l'environnement, la nature, les activités de plein air, le sport	participation à une activité de sport ou de plein air, engagement dans un club ou association	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Toutes les candidatures sont étudiées

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les enseignements de spécialités sont pris en compte dans l'examen des vœux pour s'assurer de l'adéquation entre les centres d'intérêt et / ou les compétences acquises pendant la scolarité et les exigences de la formation pour laquelle les candidats postulent. Une commission d'enseignants coordonnateurs de la filière se réunit, étudie les dossiers préclassés, notamment en lisant les lettres de motivation du candidat, les bulletins trimestriels ou semestriels établis tout au long de la formation, ainsi que les avis des équipes pédagogiques.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Se déplacer lors des journées portes ouvertes de l'établissement: le samedi 31 janvier 2026 de 9h à 13h pour les formations par voie scolaire comme par apprentissage du supérieur (post Bac) ou le vendredi 20 mars de 15h à 19h et le samedi 21 mars de 9h à 13h pour toutes les formations de l'EPL. Se renseigner sur nos formations en amont via notre site internet : <https://lycee-agricole-bourbonnais.fr/> Nous contacter pour se renseigner de manière individuelle et se faire connaître auprès de nos équipes. Expliciter clairement le projet de poursuite d'étude et / ou le projet professionnel dans la lettre de motivation Avoir de bonnes connaissances et une appétence pour les disciplines suivantes: Economie/gestion Zootechnie et agronomie

Signature :

Luc CHAMPIN,

Chef d'établissement de l'établissement LEGTPA du Bourbonnais / Site de Moulins